

Autres actions "Culture"



Concours scolaire de scrabble 2018-2019

Le concours est ouvert aux élèves des écoles élémentaires (CE2 à CM2) et à ceux des collèges (6e-5e). Il est prioritairement destiné aux élèves débutants dans la pratique du Scrabble.

Il peut être organisé dans chaque établissement entre le 1er octobre et le 30 novembre 2018. Les feuilles de jeux sont à renvoyer au référent départemental au plus tard le 30 novembre 2018.

[Modalités de participation](#) à retrouver sur la page Eduscol

Vous pouvez télécharger tous les renseignements ci dessous :

- [Présentation du concours 2018-2019](#)
- [Règlement du concours 2018-2019](#)
- [Feuille de jeux- catégorie écoles](#)
- [Feuille de jeux- catégorie collèges](#)
- [Consignes enseignants](#)
- [Liste des référents des pays de la Loire](#)

M.A.J. le 10/10/2018

Dans cette rubrique

- [Education aux Médias et à l'Information \(EMI\)](#)
- [Parlement des enfants](#)
- [Prix littéraire de la citoyenneté](#)
- [Cadets de la Défense](#)
- [Autres actions "Citoyenneté"](#)
- [Classes-presse](#)
- [Concours national de la résistance et de la déportation](#)
- [Montrer l'histoire](#)
- [Les petits artistes de la Mémoire](#)
- [Éducation artistique et culturelle et arts visuels](#)
- [Autres actions "Culture"](#)

Années antérieures

Autres actions "Culture"

[Année 2017-2018](#)

[Année 2016-2017](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire

Cité administrative

15 bis rue Dupetit Thouars

49047 Angers CEDEX

Tél. 02 41 74 35 35

Localisation